



Communiqué de presse

Genève, le 22 mai 2017

### **Un pas de plus vers l'adoption de la Déclaration de l'ONU sur les droits des paysans et d'autres personnes travaillant dans les zones rurales**

*"Ce processus a rendu notre mouvement plus fort que jamais. Après 16 ans d'effort et de dévouement, dans le monde entier, l'espérance de nos communautés pour cette Déclaration continue de croître, attendant que nos demandes soient reconnues dans les négociations intergouvernementales. »*  
- Henry Saragih (La Via Campesina), lors de la clôture du groupe de travail

**Toute la semaine dernière, près de 70 délégués venant de tous les continents de La Via Campesina, pêcheurs, éleveurs, travailleurs ruraux, peuples autochtones, avec d'autres mouvements sociaux et organisations non gouvernementales, ont participé aux discussions avec des représentants des Etats et des Nations Unies dans les négociations sur la Déclaration sur les droits des paysans et d'autres personnes travaillant dans les zones rurales. Les recommandations et conclusions présentées par le Président-Rapporteur, madame Nardi Suxo, Ambassadeur de Bolivie, à l'issue de cette 4ème Session du Groupe intergouvernemental à composition non limitée (OEIWG) a mis l'accent sur l'avancement des négociations et sur la nécessité de finaliser le projet dans une prochaine 5ème session de ce Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée (OEIWG).**

\*\*\*\*

La Via Campesina avec FIAN et CETIM (Centre Europe - Tiers Monde) et d'autres alliés solides ont approfondi l'engagement entre les gouvernements, les organisations et diverses agences de l'ONU pour la protection et la promotion des droits des paysans et des personnes travaillant dans les zones rurales.

Avec ces dernières négociations, La Via Campesina a renforcé sa détermination à voir cette déclaration adoptée au plus tôt. Le monde a besoin de cette déclaration, pour mettre fin à la pauvreté et à la faim, pour rendre la terre écologiquement sûre pour les prochaines générations et pour un système alimentaire équitable. N'oublions pas la crise alimentaire de 2007 à 2008, lorsque les États participant à un mécanisme de l'ONU ont promis de ne pas répéter l'erreur d'abandonner leurs responsabilités aux grandes entités commerciales. En fait, il est établi dans l'étude finale présentée par le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (A / HRC / 19/75) que les États devraient reconnaître les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales en s'adressant directement à ceux qui mettent des moyens de subsistance agroécologiques, équitables et

durables.

La Déclaration des Nations Unies proposée sur les droits des paysans et d'autres personnes travaillant dans les zones rurales discutées lors de cette quatrième session de l'OEIWG est le fruit des efforts mobilisés depuis plusieurs années par La Via Campesina, FIAN et CETIM avec les Etats parties et autres Organisations de la société civile. Affirmer les droits des paysans et d'autres personnes travaillant dans les zones rurales dans cette Déclaration est un effort pour lutter contre la discrimination à l'égard des paysans et des populations rurales. En ce qui concerne les SDG \*, cette reconnaissance est un élément fondamental pour mettre fin à la faim et à la pauvreté, et développer une vie rurale plus équitable pour le bien de tous.

Alors que certains États s'opposent à l'institution de nouveaux droits dans cette déclaration, les articles clés du texte sont bien compris et fortement défendus par les titulaires de ces droits comme fondamentaux pour la promotion et la protection de leurs droits.

Nous avons besoin d'urgence d'une Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales. Il est injustifié de continuer à remettre à plus tard cet important rendez-vous avec la reconnaissance des droits, le rétablissement des obligations des États et une vie écologique équitable en tant que normes internationales fondamentales. Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU doit prendre la responsabilité d'adopter le texte lors de la prochaine session du Conseil.

En attendant, La Via Campesina intensifie les conversations avec les membres de l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi qu'avec les institutions nationales des droits de l'homme dans les différents états. Nous avons besoin de la Déclaration des droits des paysans maintenant!

**Porte-paroles sur ce sujet:**

- **Henry Saragih** (Comité international de coordination La Via Campesina): [hsaragih@spi.or.id](mailto:hsaragih@spi.or.id)
- **Geneviève Savigny** (Comité de Coordination ECVC): [genevieve.savigny@wanadoo.fr](mailto:genevieve.savigny@wanadoo.fr)
- **Sandra Moreno Cadena** (Sindicato Andaluz de Trabajadoras y Trabajadores del Campo – ECVC): [smorena@gmx.net](mailto:smorena@gmx.net)
- **Ikhwan Mohamed** (Personnel qui soutient le processus de Déclaration des droits des paysans pour La Via Campesina): [m.ikhwan@spi.or.id](mailto:m.ikhwan@spi.or.id)

\*\*\*\*

\* Objectifs de Développement Durable (*Sustainable Development Goals*)

\*\* Les membres de La Via Campesina de partout dans le monde faisaient partie du groupe de travail de l'ONU pour négocier une Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales. La Via Campesina a défendu des articles clés dans la déclaration. Entre autres, les articles portent sur les obligations générales de l'État sur le droit à la terre, le droit à la semence, le droit à la souveraineté alimentaire, les droits des femmes rurales, le droit à la diversité biologique, le droit à un revenu décent et les moyens de production, l'accès à la justice, le droit aux ressources naturelles et les droits des connaissances traditionnels. La Via Campesina a avancé les articles clés avec [plusieurs interventions de ses membres](#) sur la manière dont ce texte contribuerait et devrait être appliqué dans le développement des droits des paysans et d'autres personnes travaillant dans les zones rurales